

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 15 OCTOBRE 2015**

L'An Deux Mille Quinze, le Jeudi Quinze du mois d'Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du 1^{er} Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : M. José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mmes Ghislaine GISORS – Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mmes Félicienne GANTOIS – Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Jean-Pierre DAUBERTON – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mme Liliane MONTOUT – M. Fabrice JACQUES.

ETAIENT ABSENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT (excusé) – Christian THENARD (excusé) – Patrice PIERRE-JUSTIN (excusé) – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE De K/MARTIN (excusée) – Madlise BERTILI – Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN (excusée) – MM. Guy BACLET – Cédric CORNET.

Madame Nadia CELINI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**PRISE EN CHARGE DE TITRES DE
TRANSPORT PAP/PARIS/ PAP AU PROFIT
DE L'ASSOCIATION GOSIER ATHLETIC
CLUB (GAC) EN VUE DE SA
PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE
FRANCE D'ATHLÉTISME 2015**

CM-2015-8S-DIRCAB-92

Vu la demande de l'association sportive « Gosier Athlétic Club » (GAC) qui sollicite la ville du Gosier pour la prise en charge de titres de transport, en vue de la participation du GAC au championnat de France d'athlétisme 2015 ;

Considérant que neuf jeunes sportifs du Gosier Athlétic Club (GAC) ont été sélectionnés pour participer au championnat de France de juin/juillet 2015 à Paris ;

Considérant que l'association a pris en charge dans ce cadre, les titres de transport de quatre de ses licenciés sélectionnés au championnat de France d'athlétisme 2015 ;

Considérant la volonté de la municipalité du Gosier d'accompagner les jeunes sportifs de son territoire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver la dépense engagée d'un montant de quatre mille neuf cent quatre-vingt-seize euros et deux centimes (4 996,02 €), pour la prise en charge de six titres de transport Pointe-à-Pitre/Paris/Pointe-à-Pire, dans le cadre de la participation au championnat de France d'athlétisme 2015, des cinq sportifs suivants et de leur accompagnateur monsieur Teddy LUTIN :

- Lionel SUARES, championnat de France junior (triple saut) ;
- Malik ROSIER, championnat de France cadet (longueur) ;
- Kenny BLECOURT, championnat de France junior 100 mètre ;
- Lusinda LUTIN, championnat nationaux (poids) ;
- Maud CHIAULON, championnat nationaux (100 mètre).

Article 2 : D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Article 3 : D'imputer la dépense au Budget 2015 de la Ville.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

26 OCT. 2015

Et publication ou notification
le

28 OCT. 2015

Fait et délibéré à Gosier, le 15 octobre 2015

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire en charge
Le 1^{er} Adjoint au Maire

-José SEVERIEN

